

# BULLETIN MUNICIPAL

# N° 9 Novembre 2012

## LE MOT DU MAIRE

Depuis 2008, notre pays, l'Europe, le monde occidental tout entier sont en crise. Mesurée par les économistes en points de croissance du produit intérieur brut, cette crise est vécue et supportée par les citoyens, en terme de chômage, surtout chez les jeunes, d'effort fiscal par les contribuables, de rigueur budgétaire par les collectivités.

Une prise de conscience universelle et quasi consensuelle prône maintenant un retour aux équilibres budgétaires des Etats. Cette volonté méritoire, affichée, soutenue par la grande majorité de la classe et des partis politiques doit se traduire dans les faits pour que nous ne laissions pas à nos enfants un pays qui croule sous les dettes.

La maîtrise de l'endettement et des budgets de fonctionnement est, pour notre commune, appliquée depuis longtemps : depuis 2002 les taux d'impositions communaux sont restés inchangés, et placent Seissan dans la moyenne départementale.

Notre politique d'investissement, commune et intercommunalité porte aujourd'hui ses fruits : plus de 50 emplois créés dans les ateliers agroalimentaires de la Z.A. du Péré, de nouveaux services voient le jour (Intermarché), la population augmente, et donc de nouvelles professions s'implantent dans notre commune.

Aussi, tous ensemble nous avançons.

Restons unis et croyons en notre avenir.

Bien à vous  
François RIVIERE



## QUELQUES ACTIVITES HEBDOMADAIRES

ACTIVITE	JOUR	HORAIRES
<b>Académie de Gascon</b> (Odile NOULIBOS 06 82 69 69 82)	Vendredi	18h00 - 19h00
<b>Atelier Théâtre</b> (Gilles RICHALET 06 87 37 21 30)	Mardi	17h30 - 19h30
<b>Belote</b> (Roger FABRE 05 62 66 22 64)	Mardi	20h30 - 23h00
<b>Country Danse</b> (Stephen DALLE 06 20 53 56 98)	Lundi Mercredi	18h30 - 21h30 18h30 - 20h00
<b>Cricket</b> (Richard LAW 05 62 65 69 08)	Judi	18h00 -
<b>Danse</b> (David DARIES 06 70 53 01 24)	Mercredi	14h15 - 17h00
<b>Foot</b> (Yan CENAC 06 87 34 99 54)	Mardi Mercredi Vendredi	Après-midi ou Soirée
<b>Foot loisirs</b> (Eric LABORDE 06 80 57 76 73)	Vendredi	Soirée
<b>Gymnastique</b> (Claire DECAMPS 05 62 59 20 26)	Mardi Vendredi	17h15 - 19h30 17h15 - 19h30
<b>Judo</b> (Philippe MESNARD 06 07 45 81 47)	Lundi Judi	17h00 - 20h30 19h00 - 21h30
<b>Multi Danses</b> (Nathalie LEFEVRE 06 01 63 18 13)	Judi	19h30 - 20h30
<b>Quilles</b> (Jean-Louis BARTHE 05 62 66 21 75)	Mercredi	17h30 - 20h00
<b>Scrabble</b> (Raymonde FONTAN 05 62 66 23 95)	Lundi Mercredi	14h00 - 16h30 14h00 - 16h30
<b>Sculpture - Pierres et Couleurs</b> (Josiane PIROVANO 05 62 66 23 20)	Mercredi	14h00 - 18h00
<b>Tennis de table</b> (Daniel VITTINI 05 62 66 28 49)	Mardi Vendredi	20h30 - 20h30 -

Pour connaître toutes les Associations  
Seissanaises ou avoir des renseignements  
concernant les diverses activités proposées par  
celles-ci, nous vous invitons à contacter  
les services de la Mairie ou de la Médiathèque.

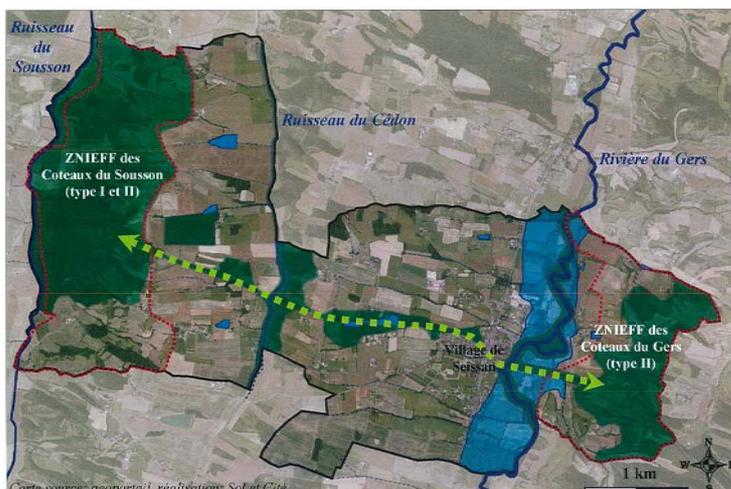
## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Au cours de réunions avec le cabinet Sol et Cité le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été élaboré. Il a ensuite été présenté au Conseil Municipal qui l'a validé le 23 juillet 2012.

Les Seissanais ont pu en prendre connaissance au cours d'une réunion publique le 13 septembre 2012 dans le cadre de la concertation voulue par le Conseil Municipal.

Les travaux des prochaines réunions de la Commission URBANISME porteront sur le zonage de la Commune et sur le projet de règlement du PLU.

Dans le cadre du PADD et du Grenelle de l'environnement une trame verte doit être créée pour relier les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) situées à l'Est et à l'Ouest de la Commune. Aussi le Conseil Municipal a réalisé l'acquisition un terrain d'une dizaine de mètres de large sur la rive gauche du ruisseau de Labarthe longeant le Théâtre du Soleil d'Or.



## ACHAT D'UN TERRAIN

La commune a acheté à Mme Jeannine ESPERON, les parcelles situées au Nord du cimetière.

Ainsi l'agrandissement du cimetière sera assuré, et le nouveau lotissement, prévu entre le chemin du Picadé et l'impasse du Poucouron, pourra se réaliser dans les meilleures conditions.

## CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Conformément au calendrier prévu, la centrale solaire photovoltaïque de la halle au gras a débuté sa production le 15 juin 2012.

Basée sur une production de 100 000 Kw/an, nous avons déjà enregistré une production de 61 000 Kw en 5 mois, ce qui est légèrement supérieur au prévisionnel.

L'économie de carbone s'est déjà élevée à 43 tonnes.

## POMPIERS



Les travaux de la caserne des Sapeurs Pompiers avancent et seront terminés au 1<sup>er</sup> trimestre 2013.

La Sainte Barbe, fête des pompiers, aura lieu exceptionnellement en 2013 le jour de l'inauguration du nouveau centre de secours de Seissan.

## HALLE AUX GRAVIERS

Les entreprises ont été choisies, et les travaux vont commencer début décembre avec un peu de retard sur le calendrier prévu.

L'Office Public de l'Habitat du Gers (qui a dû se réorganiser après le décès de son directeur) a souhaité inscrire l'opération en qualité BBC.



## VOIRIE

Les travaux de voirie sont effectués par 2 agents du SM3V, l'entreprise MARQUE et 2 agents du service technique de la commune.

Réalisations 2012 : Chemin de Lamade, Chemin de la Bernisse, Chemin du Four, Parking public place de Gascogne, Chemin du cimetière et place du Souvenir Français à Artiguedieu.

L'ensemble représentant 8000m<sup>2</sup>, soit 3km de voirie, pour un coût de 32000€.

Les travaux de point à temps (réparation ponctuelle de voirie), débroussaillage des accotements, travaux de pelle (entretien fossé), représentent 15680€.



## LACS DE GASCOGNE

M. Clemens VAN HULTEN continue à investir au camping du lac. Il a prévu de réaliser, sur la berge Sud du lac, dans la forêt de chênes, un parc résidentiel de loisirs à la location estivale.

Il a demandé que l'ensemble soit raccordé à la station d'épuration de la commune, ce qui va résoudre les problèmes d'assainissement liés à des fréquentations de pointe, mal traité par l'assainissement individuel en place. Un PUP (Projet Urbain Partenarial) a été conclu entre la commune et M. Clemens VAH HULTEN, qui paiera le raccordement du lac au réseau.

## PARKING ALLEES BEDAT DE MONLAUR

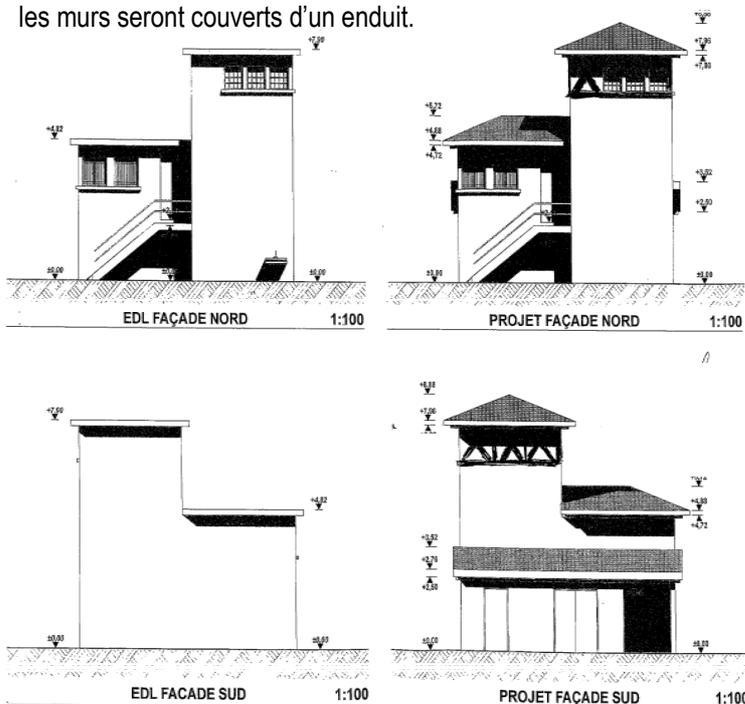
Ce parking avait été créé pour permettre le stationnement des véhicules légers à proximité du village. Utilisé par de nombreux poids lourds le revêtement s'est dégradé rapidement.

Le Conseil Municipal a décidé d'en interdire le stationnement aux véhicules de plus de 19 tonnes. Le parking de la Place de Gascogne reste disponible pour les poids lourds.

Les cars VERDIER qui utilisaient aussi le parking des Allées Bedat de Monlaur ont trouvé un emplacement pour se garer à la zone artisanale de Val de Gers proche de la nouvelle Caserne des Pompiers en construction.

## LOCAL DE LA PETANQUE

La réhabilitation du local de la pétanque situé à l'ancienne station de pompage entre dans sa phase de réalisation. Un sanitaire privé qui sera utilisé par les pétanqueurs et les joueurs de cricket est en construction. Un toit sera posé sur la structure du bâtiment dont les murs seront couverts d'un enduit.



## RECENSEMENT 2013

Un recensement général de la population aura lieu à Seissan du 17 janvier au 16 février 2013.

Le coordonnateur sera Mme Françoise JACQUEY assistée des agents recenseurs, Mlle Nathalie MULLER et Mlle Morgane LABORDE.

## LOTISSEMENT DU POUCOURON



Il reste à ce jour 7 terrains disponibles dont 3 ont fait l'objet d'une option d'achat.

## ECONOMIE - SERVICES

Bienvenue à :

- ♦ Mr De La Bouillierie, ostéopathe, 5 av Gén de Gaulle
- ♦ Mme Sauvaget-Lasserre, psychologue, 21 pl Carnot
- ♦ Mme Larribeau-Duthil et Mr Coelho, nouveaux gérants du Petit Casino, pl Carnot
- ♦ Mlle Cachez, Gérante de La Sarl J.E.M.M, Z.A. du Péré
- ♦ Mr Goncalves et Mme Doms, Sarl Saveur Des Viandes, Halle Au Gras

## AGENT A.S.V.P.

Le maire a annoncé la création d'un poste d'agent de sécurité de la voie publique (ASVP), parmi le personnel territorial. Cet agent, après validation de sa candidature par le procureur et le préfet, sera assermenté et pourra notamment intervenir pour régler les stationnements abusifs ou les infractions.

Il aura pour mission la prévention et la médiation amiables, mais pourra dresser des procès-verbaux d'infraction à la réglementation.



## COLUMBARIUM

Pour faire face aux demandes éventuelles des Seissanais souhaitant être incinérés après leur décès, le Conseil Municipal a fait édifier un columbarium à l'angle Sud-Ouest du cimetière, où pourront être entreposées les urnes funéraires.



## Nouveau périmètre

2 nouvelles communes, Lamaguère et Saint-Arroman nous rejoignent : Val de Gers comptera au 1er janvier 2013 : **36 communes**.

## Siège social Place Carnot

Afin d'assurer le développement des nouveaux services de la communauté, Val de Gers a fait l'acquisition de l'immeuble St Agne, situé au 2 place Carnot, qui jouxte la mairie et le siège des intercommunalités (SM3V, SIAEP, Val de Gers). Un agrandissement à la carte pourra être programmé dans un plan d'aménagement global.

## Signalétique Val de Gers

Une nouvelle signalétique a été posée sur les 6 zones d'activités de la Communauté de Communes (Masseube, Seissan, Ornézan, Lasseube Propre et Barran).

Les 6 panneaux montrent la cohérence de l'action économique dans la Communauté de Communes Val de Gers.

L'Agroparc 3 est un Hôtel d'entreprise agro-alimentaire qui héberge des jeunes entreprises.



## AGROPARC 3

L'Hôtel d'Entreprise est opérationnel, avec 3 modules de 200, 400 et 500 m<sup>2</sup>, et accueille la SARL Saveurs des Viandes (découpe, gros et ½ gros) à la halle, et la SARL JEMM, les Produits d'Augusta, à la Z.A. du Péré.

## L'EHPAD Val de Gers à Masseube

L'établissement accueille 80 résidents.

Mme Evelyne SEGUIN, sa directrice est à votre écoute et saura vous renseigner sur les conditions d'accès.



## **LA FAMILLE des GARRANE**

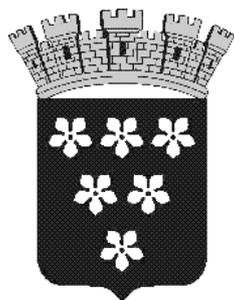
Le 1er seigneur du Garrané connu, en 1321 est Arnaud, qui eut 9 enfants. Un autre Arnaud sera de 1435 à 1479 Seigneur Abbé de Faget et de Seissan. Sa sœur Marguerite du Garrané épousa en 1469 Bertrand de Luppé, seigneur de Sion. Jean Bertrand de Luppé du Garrané né au Garrané en 1586 et mort en Arles en 1664 fut prieur de Saint Gilles et Chevalier de Malte dès l'âge de 11 ans.

Dans le château de La Cassagne, à Saint Avit Frandat, il fit réaliser la réplique de la Salle du Trône des Maitres de l'Ordre de Malte. Il est l'auteur des «*Mémoires d'un Chevalier de Malte*».

Philiberte de Luppé du Garrané, fille de Carbon de Luppé, fut mariée à un Monlezun et donna naissance en 1612 à François de Monlezun, Marquis de Besmaux, Mousquetaire et compagnon d'armes de d'Artagnan, qui fut gouverneur de la Bastille de 1658 à sa mort en 1697.

En 1846 Marie de Luppé du Garrané épouse le Comte Georges Dillon. Sans enfant, c'est leur neveu, Jacques Dillon, qui hérite du château.

C'était le grand père de Guilhem de Certaines, propriétaire actuel du château du Garrané.



## **MAIRIE de SEISSAN**

1 Place Carnot  
32260 SEISSAN

Téléphone : 05 62 66 21 78

Télécopie : 05 62 66 22 46

Messagerie : [mairie.seissan@wanadoo.fr](mailto:mairie.seissan@wanadoo.fr)

Site Web : [www.seissan.free.fr](http://www.seissan.free.fr)

### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi

9h00 -12h00 14h00 - 17h00

## **MEDIATHEQUE**

place d'Astarac 32260 SEISSAN

Téléphone : 05 62 64 16 77

Télécopie : 05 62 64 17 47

e-mail : [espace.astarac.seissan@orange.fr](mailto:espace.astarac.seissan@orange.fr)